



Echéancier 2026-2027

PROVISIONS FRAIS D'ARBITRAGE CHAMPIONNATS SENIORS

Le 15 octobre 2026

D1	D2	D3	D4
550€	220€	200€	130€

Le 15 janvier 2027

D1	D2	D3	D4
550€	220€	200€	130€

Le 15 avril 2027

D1	D2	D3	D4
550€	220€	200€	130€

===== ===== ===== =====
1 650€ 660€ 600€ 390€

Caisse de péréquation pour les SEND1 ET SEND2

Pour la catégorie **SENIORS D5**, pas de prélèvement SEPA sur les comptes bancaires des clubs en raison du peu de présence d'arbitres dans cette catégorie.

Les montants réels des indemnités d'arbitrage D5 seront débités des comptes clubs et seront à régler lors des relevés trimestriels via FOOTCLUBS.

Idem pour les frais des compétitions **Jeunes** et pour les frais de toutes les **coupes** District (*rappel coupes : frais divisés par moitié aux 2 clubs en présence*).

DISTRICT des FLANDRES de FOOTBALL

14 avenue Schuman - BP n° 90066
59370 Mons-en-Barœul

Tél. 03 74 09 04 00 - Fax 09 72 63 08 92
direction@flandres.fff.fr
flandres.fff.fr

Antenne locale du District
Route de Bierne - ZAC de la Croix Rouge
59380 Socx